

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 29

Artikel: Américaines et Françaises
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194390>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bitude, le sommeil n'est arrivé, non plus que la douce torpeur et l'engourdissement prédits. Au contraire, ces paroles du docteur Danis, que je me répétais tout bas, me tinrent éveillé un peu plus longtemps que les autres nuits : « Le système est bon pour les anémiques, les nerveux, les gastralgiques, les dilatés de l'estomac, etc. »

Je n'ai donc rien de tout cela, me disais-je, puisque, malgré mes oreillers supprimés, je ne dors pas encore ! Il faut qu'il y ait autre chose. Et je me mis à faire l'inspection de ma conscience afin de savoir si peut-être elle était la cause de mes insomnies.

Je découvris bien quelques délits ; mais, dans l'intention de me tranquilliser, je me dis : « Voyons, ne te tourmente pas trop, ce n'est pas là ce qui t'empêche de dormir, puisque le fameux anarchiste Henry, lui-même, au moment de passer à la guillotine, fut trouvé dans sa cellule dormant du sommeil du plus innocent des hommes. »

Après bien des réflexions, je finis par penser que le plus ou moins d'oreiller ne signifie rien, que la tête peut être placée très haut ou très bas suivant les goûts, mais que, pour dormir comme nous le faisons dans les belles années de notre jeunesse, il suffirait d'avoir le cœur content, comme nous l'avions alors.

Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, etc.

(Un abonné.)

Lo grand Samuïet et la porta dào mothi.*

Lo mothi dè Recoussegedron avai fauta dâi maitrès. Assebin la municipalitâ sè decidâ dè fêrè reimbotsi lè mourets ein défrou, po cein que la pliodze avai delièttâ lo mortier et que y'avai dâi moués dè regret perque bas. Le decidâ assebin dè fêrè onna porta nâova, kâ la vilhie ne elliousâi pequa bin ; lè z'eingons gavoitâvont ; lè z'epârès sè décllioulâvont ; la saraille et lo péclliet sè demangueliounâvont, et la pourra porta étâi tota dè gouingoué.

Po lo reimbotsadzo, c'étâi l'affêrè dâi maçons ; mâ po la porta, la coumouna avai prâo bou et le lo poivè fourni âo cherpentier.

Lè municipaux decidont don dè fêrè senâ lo coumon on matin po allâ âo bou choisi on tsâno po lo mettrè avau ; et quand l'ont ti étâ lè avoué dâi rêssès, dâi détraux et dâi iâodzo et que l'ont z'u trovâ lo tsâno que convegnâi, l'a bintout étâ bas.

On iadzo perque bas, l'ont ébrantsi et einmottâ, et coumeint on ne poivè pas einmenâ la fonda tot de 'na pice, la fail-lâi rêssi ein on part dè bêts ; mâ, pè

malheu, lo syndiquo avai âobliâ dè preindrè la mësoura dè la porta, et diâbe ! fail-lâi pas allâ rêssi ellia fonda trâo granta âo trâo courta.

Mâ coumeint l'étiot prâo suti, l'ont bintout z'u su cein que y'avai à fêrè. Adon lo syndiquo criè lo grand Samuïet, ion dâi municipaux, qu'étâi caporat dâi grenadiers, que dévessâi don ètrè on bi l'hommo, et lài fâ :

— Samuïet ! n'ein âobliâ dè mësourâ la porta dào mothi ; ora, coumeint l'est tè que t'es lo pe grand dào veladzo, tè faut tè cutsi su la fonda ; on la rêsserà à râ tè solâ, et on laisserâ on pi et demi ein dessus dè ta têtâ po que te pouèssè passâ avoué ton tsapè dé coumenion ; et iò te passerè, ne vollièint ti passâ.

L'est bon. Samuïet s'étâi à pliat veintro su la fonda, et quatre z'hommo sè mettont à rêssi avoué la granta rêsse. Ma fâi, quand l'ont z'u fè la sèconda taille, lo bet dè fonda, que n'étâi pas ratenu, et su quiet étâi adé lo grand Samuïet, sè met à remoa, et coumeint l'étiot âo coutset d'on grand tierdzo, la fonda sè met à regattâ avau. Lo grand Samuïet, que sè cheint einmodâ, preind poaire, eimpougnè la fonda à la brachâ, et lo vouâiquie que rebedoulè avau lo cret.

Quand lè z'autro lo vayont dérupidâ, lè z'ons, tot émochenâ, lài criâvont :

— Tins bon, Samuïet ! tins bon ! t'es asse soveint dessus què dézo ! coradzo ! tandi que dâi z'autro, dè clliâo que riont dè ti lè guignons, s'èpèclliâvont dè rirè dè vairè regattâ ellia novalla sorta dè rebattè et sè tégont lo veintro dè vairè prevolâ sè pantets dè veste et lo motset dè son bounet ti lè iadzo que sè trovâvè dào coté dâi niolès.

A la fin, Samuïet et la fonda sè sont arretâ ; mâ lo pourro coo étâi asse reindu d'ètrè allâ lo contr'avau què se l'avâi du portâ la fonda lo contr'amont ; mâ lè z'autro sè fotiot dè cein ; l'aviont la mësoura dè la porta dào mothi, et l'étâi tot cein qu'ein fail-lâi.

Nous recevons les vers suivants, inspirés par la fête à laquelle nous touchons :

Des lacs d'azur à la cime neigeuse,
O Liberté, c'est ici ton séjour !
Et nous, les fils de la Patrie heureuse,
Nous la servons avec un grand amour.

Dans ces beaux jours de fête cantonale,
Patrie ! à toi notre salut joyeux !
Drapeaux flotez dans notre capitale,
Où vos couleurs réjouiront nos yeux.

Tireurs vaudois, voici la lutte ardente
Pour conquérir la coupe et les lauriers !
Ouvrons les feux de l'arme triomphante :
A vous l'honneur ! vaillants carabiniers !

Quand le rappel nous ouvre la cantine,
Fraternité, nous goûtons tes plaisirs ;
Toujours heureux qu'un bon esprit domine,
Avec la paix, pour combler nos désirs.

Dans ces beaux jours où ta gloire, ô Patrie !
Couvre l'autel où brûle notre encens,
Amour sacré d'une terre chérie,
Inspire encor à nos cœurs tes accents !

Un Vaudois.

Aux examens du collège.

Il y a sept ou huit ans se présentait pour entrer en septième du collège cantonal, un jeune garçon aux yeux noirs, au regard timide relevé cependant par un léger sourire. Arrivé depuis peu de jours à Lausanne — il venait d'un canton voisin, — perdu au milieu de camarades plus bruyants et moins novices que lui, l'enfant attendait son tour de passer son examen d'arithmétique.

Enfin le voici au tableau noir :

— Connais-tu la numération, lui dit le maître, en le tutoyant pour le mettre à son aise.

— Non, monsieur. Qu'est-ce que c'est la numération ?

— Ecris 1887 ?

— Voilà !

— 30,043 ?

— C'est fait !

— Très bien, mon ami ; c'est juste, dit le professeur.

— Oh ! je sais bien écrire les nombres, mais je ne connais pas le mot numération.

— Connais-tu les quatre règles simples ? reprend le maître.

— Qu'est-ce que c'est... les quatre règles simples ?

— L'addition, la soustraction, la multiplication et la division.

— Oui, m'sieu ! mais la division, je la connais pas tant bien ; elle est trop difficile !

— Ça ne fait rien ; nous l'apprendrons ensemble. Je vais écrire une multiplication au tableau noir ; tu la feras, afin que je sache si tu connais le livret et si tu calcules rapidement.

Le professeur en était au troisième chiffre, quand le brave petit garçon, plein de confiance en son futur maître, le tire par son habit, lui disant à voix basse :

— Pas trop longue !

« J'aurais volontiers embrassé le gamin sur les deux joues, » nous disait M. X. en nous contant l'histoire.

Américaines et Françaises.

Un voyageur français, M. Lacroix, vient de consigner dans la *Vie contemporaine*, sous une forme très piquante, une charmante étude sur la femme américaine. On en pourra juger par les quelques passages qu'on va lire :

« J'avoue, dit M. Lacroix, que ce qui m'a le plus choqué, chez les Américaines, c'est la façon plus que discrète dont elles remplissent leurs devoirs maternels. Je suis convaincu qu'elles ai-

(*) Temple, église.

ment leurs enfants; mais, franchement, on ne s'en douterait guère, tant elles prennent soin de cacher leur tendresse. Elles ne connaissent pas ces explosions de baisers et de caresses qui sont si familières aux mères françaises. On dirait presque que l'enfant est pour elles une gêne et un embarras. Toute la journée, le pauvre petit reste dans la *nursery*, et ce n'est que de loin en loin que la nourrice le présente à sa mère, et encore cette formalité semble-t-elle avoir plutôt pour objet de faire constater l'état sanitaire de l'enfant.

» Bien souvent il m'est arrivé de me trouver en chemin de fer en compagnie de jeunes époux voyageant avec leur enfant. Or, presque toujours j'ai constaté que c'était le père qui tenait l'enfant, qui l'amusait et lui donnait tous les soins matériels, même les plus rebutants. Quant à la mère, elle restait drapée dans sa dignité et son indifférence, et elle lisait quelque roman ou regardait le paysage par la portière.

» L'Américaine n'a pas non plus le goût des choses du ménage. Quand elle est riche, elle se décharge de ces soins sur quelque domestique; et si ses ressources sont limitées, elle va s'installer avec son mari, à l'hôtel ou au *boarding-house*, pour s'éviter le tracassé d'un train de maison. Aussi je me demande à quoi elle peut bien employer ses journées. Si j'en crois certains renseignements, elle fait un peu de musique et de dessin, elle lit encore quelques livres plus ou moins frivoles, et c'est tout. Le reste de son temps est pris par la toilette, par les visites ou par d'interminables balancements dans un rocking-chair. Elle n'a pas même la pensée de descendre à la cuisine pour confectionner un plat préféré de son mari, ou encore d'entreprendre quelque travail de broderie ou de simple couture. Si vous lui parliez de ces travaux domestiques auxquels se livrent si volontiers les femmes françaises, elle hausserait les épaules et vous demanderait avec mépris si vous la prenez pour une Irlandaise. »

Livraison de juillet de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE : Les relations commerciales franco-suisse, par M. Numa Droz. — Le sentier qui monte. Roman, par M. T. Combe. — Ce que j'ai vu au Nouveau-Monde. Notes de voyage, par Mme Mary Bigot. — Poètes modernes de l'Angleterre. Dante-Gabriel Rossetti, par M. Henri Jacottet. — La taille et la résistance à la fatigue, par M. le Dr Chabrière. — Château-Flottant. Scènes humoristiques, de M. Frank-R. Stockton. — Chroniques parisiennes, italiennes, allemandes, anglaises, suisses, scientifiques, politiques. — Bulletin littéraire et bibliographique. Bureaux, place de la Louve, 1, Lausanne.

La huitième livraison de l'**Atlas de géographie historique** Schrader comprend les cartes suivantes : 1. Le Monde à la fin de la République romaine. 2. La décomposition de l'Allemagne et les progrès de la France au dix-septième siècle. 3. L'Allemagne en 1789. Les notices historiques sont de MM. Guiraud et Waddington.

On s'abonne, à Lausanne, à la librairie Benda.

Major Davel. — M. Charles Apothéloz, à Lausanne, met en vente une belle reproduction chromolithographique du tableau de Gleyre : l'exécution du major Davel. Cette reproduction a été exécutée, avec autorisation du Conseil d'Etat, par la maison Orell Füssli, à Zurich, d'après l'excellente copie de M. Joseph Vuillermet. Cette œuvre de 48 cm. sur 54, est vraiment très bien venue et se vend à un prix modique. On peut la recommander chaudement.

Recette.

Cerises à l'eau-de-vie. — Choisissez les bonnes, belles et bien mûres. A chacune d'elles, coupez les trois quarts de la queue, et jetez-les, à mesure, dans l'eau fraîche, où il faut les laisser à peu près une demi-heure. Egouttez-les ensuite sur un tamis; essuyez-les légèrement dans un linge; pesez les fruits, prenez 100 grammes de sucre par livre de cerises. Faire cuire le sucre au grand perlé. Quand le sirop est à ce point, mettez-y les cerises, laissez-les prendre deux ou trois bouillons, remuez doucement avec l'écumoire. Retirez de dessus le feu, laissez refroidir; retirez ensuite, à l'aide de l'écumoire, les cerises du sirop; rangez-les en bocal, ajoutez un litre d'eau-de-vie pour un litre de cerises; versez sur les fruits et sur l'eau-de-vie la quantité de sirop nécessaire pour remplir le bocal; agitez le mélange; fermez le bocal au moyen d'un bouchon de liège coiffé d'un parchemin ou d'un linge en plusieurs doubles. Les cerises à l'eau-de-vie peuvent être aromatisées, à la fin de l'opération, par une petite quantité de cannelle.

Boutades.

Un quiproquo douloureux pour un beau-père :

Un célibataire de cinquante ans demande, il y a quelques jours, une jeune rentière en mariage.

— J'ai, dit-il à son beau-père, une rente de mille francs et deux belles campagnes.

Le mariage conclu :

— Quelles sont vos campagnes? demande la jeune femme.

— Mais, répond le mari, celle de Crimée et celle d'Italie.

Au commissariat.

— Enfin, votre belle-mère s'est jetée par la fenêtre, et vous n'avez rien fait pour la retenir.

— Pardon, monsieur le commissaire, je suis descendu à l'étage en dessous pour la rattraper, mais elle était déjà passée...

Ils s'en allaient sur le trottoir. La femme en bonnet, le mari en blouse.

La femme gourmandait l'homme titubant.

Il essayait de se défendre.

— Non, c'est dégoûtant, s'écria-t-elle, un père de famille se mettre dans un état pareil.

Lui, alors, avec des efforts de langue :

— Ne te fâche pas... faut être juste... c'est à cause des camarades... Tous gris!... Tous!... Alors... tu comprends... on ne peut pas se faire remarquer!...

Devant le magistrat :

— D'où vient donc ce désaccord entre votre femme et vous?

— C'est que nous avons le même caractère.

— Eh bien, alors?

— Elle veut commander, et moi aussi!

Zoologie familière :

— Comment pouvez-vous distinguer une jeune poule d'une vieille?

— Par les dents.

— Vous voulez rire! Tout le monde sait que les poules n'ont pas de dents.

— Oui, mais moi j'en ai!

Très furieux contre les omnibus, M. de Calino.

— Pour moi, j'y renonce, s'écrie-t-il, et vous verrez que bientôt les omnibus n'auront plus personne, au moins les jours de fête.

— Pourquoi cela?

— Parce qu'il n'y a jamais de place.

L. MONNET.

Carte de fête du Tir cantonal

en vente au magasin L. Monnet, rue Pépinet, 3.
Prix : 1 fr.

Au même magasin : **Papier pour fleurs.**

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité; nombreuses références.
L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,10. — Canton de Fribourg à fr. 27,40. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,25. — Canton de Genève 3 % à fr. 106,75. De Serbie 3 % à fr. 79. — Bari, à fr. 55. — Barletta, à fr. 37,50. — Milan 1861, à 32,25. — Milan 1860, à fr. 9,50. — Venise, à fr. 22,25. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 109,50. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,75. — Croix-blanche de Hollande, à fr. —. — Tabacs serbes, à fr. 11,25. — *Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.* — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Monteur Suisse des Tirages Financiers.*

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-Howard.